

**20230527 Le Monde**

[https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/05/27/immigration-gerald-darmanin-repond-aux-propositions-des-republicains\\_6175140\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/05/27/immigration-gerald-darmanin-repond-aux-propositions-des-republicains_6175140_3224.html)

## Gérald Darmanin répond aux propositions de LR sur l'immigration : « Chacun doit faire un pas »

*Dans un entretien au « Parisien », le ministre de l'intérieur se dit ouvert à un compromis entre la majorité présidentielle et le parti de droite pour aboutir à un texte sur l'immigration à l'automne.*

Le Monde avec AFP



Gérald Darmanin à l'Assemblée nationale, le 8 mai 2023. GEOFFROY VAN DER HASSELT/AFP

Gérald Darmanin tend la main à LR. [Dans un entretien au Parisien](#), samedi 27 mai, le ministre de l'intérieur répond aux propositions sur l'immigration formulées dans [Le Journal du dimanche](#) par les chefs de LR, Eric Ciotti (président du parti), Olivier Marleix et Bruno Retailleau (patrons des groupes à l'Assemblée nationale et au Sénat). « *Chiche, travaillons ensemble !* », lance le ministre, réagissant aux propositions de loi très dures des Républicains, dont l'une prévoit d'inscrire dans la Constitution la possibilité de déroger aux traités et au droit européens en matière d'immigration.

« *Il n'y aura pas d'accord à n'importe quel prix. Chacun doit faire un pas* », estime M. Darmanin, rappelant qu'il y a soixante députés LR à l'Assemblée. Seuls, ils ne sont pas capables de faire adopter leurs propositions, et le gouvernement de son côté ne dispose pas de majorité absolue pour faire voter son propre texte. « *On peut garder notre texte, déjà adopté par la commission des lois du Sénat, en discutant ensemble des amendements pour le modifier. Les LR voudraient absolument qu'on redépose ensemble un nouveau texte de loi ? Nous y sommes prêts s'il est discuté avec les centristes et les radicaux* », dit-il.

Parmi les propositions LR qu'il retient, M. Darmanin cite « *le conditionnement des visas, avec la modulation de l'aide au développement des pays concernés, à la mise en œuvre des laissez-passer consulaires, la discussion autour des mineurs non accompagnés, le contrôle à*

360 degrés des demandes de titres de séjour ». Il se dit également prêt à mener des discussions sur l'ouverture des prestations sociales à partir de cinq ans de résidence en France.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Le parti Les Républicains fait pression sur le thème de l'immigration](#)

## Des lignes rouges

En revanche, s'affranchir des traités européens serait « un Frexit migratoire », insiste le ministre. Face au parti d'Eric Ciotti, qui s'y oppose, il défend « la régularisation des travailleurs immigrés, qui respectent nos valeurs et travaillent sur notre territoire depuis plusieurs années », soulignant que « les Français y sont favorables, y compris à droite ». Sur la mise en place de quotas, « nous avons déjà dit que nous étions prêts à étudier ces propositions. Mais attention, sur le droit d'asile, par exemple, c'est impossible de mettre des quotas », avertit M. Darmanin.

Quant à la proposition visant à ce que les demandes d'asile soient formulées hors du territoire, « cette mesure est inapplicable », tranche-t-il, « sauf à sortir de la convention de Genève de 1951 et à supprimer l'alinéa 4 du préambule de la Constitution de la V<sup>e</sup> République. Toute personne qui demande l'asile a le droit de demander l'asile sur le territoire de la République. Même le Danemark ne le fait finalement pas. Aucun pays n'applique cela ».

En matière de calendrier, « ce qui est important, c'est qu'en octobre on ait discuté d'un texte au Sénat, puis en novembre ou décembre à l'Assemblée nationale », estime M. Darmanin.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Immigration : la « voie danoise » séduit les droites européennes](#)

Le Monde avec AFP